

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME LXXXIX - Année 1962



PERIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette, 19

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

Publié par l'Association Périgordaise
de la Société Historique et Archéologique
tous les trois mois

TOME LXXIX - Année 1967



PÉRIGORDAIS

IMPRIMERIE JOURNALE
17 rue Lafayette 19



17 rue Lafayette 19
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BECQUART, P. BORIAS, le D^r CHEYNIER, R. COQ, E. DUSOLIER, M^{me} GARDEAU, le R.P. GRILLON, GUTHMANN, le D^r Ch. LAFON, LAVERGNE, PONCEAU, SAINT-MARTIN, SECONDAT, SECRET, VILLEPONTOUX.

BUREAU

Président: M. le D^r Ch. LAFON.

Vice-Présidents: M. E. DUSOLIER,
M. Jean SECRET.

Secrétaire général: M. Géraud LAVERGNE.

Secrétaires adjoints: M. Noël BECQUART,
M. Léon GUTHMANN.

Trésorier: M. Marcel SECONDAT.

Trésorier adjoint: M. Guy PONCEAU.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. CHEYNIER, SECONDAT ET SECRET.

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. GUTHMANN ET VILLEPONTOUX.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 4 JANVIER 1962

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 30. — Excusés : 3.

En son propre nom, comme en celui de ses collègues du Bureau, M. le Président adresse à tous les membres présents et absents de la Société, ses meilleurs vœux de nouvel an.

Nécrologie. — M^{me} Montagne, MM. Jeammet et Deham.

L'assemblée s'unit aux condoléances exprimées par M. le Président.

Félicitations. — M. le Président adresse ses félicitations les plus chaleureuses à M. Jean Secret à qui l'Académie du Périgord vient de décerner le prix Floirat, d'une valeur de 10.000 NF. Ainsi se voit récompensée l'œuvre historique et archéologique déjà importante que notre distingué vice-président a consacrée au Périgord. L'action heureuse qu'il a poursuivie sans défaillance au Syndicat d'initiatives de Périgueux en faveur de son pays d'adoption a également pesé dans la balance, et ce n'est que justice.

Ce sentiment est unanimement partagé par l'assemblée.

Don d'ouvrage. — *The Life of Saint Peter Thomas by Philippe de Mézières*, edited from hitherto unpublished mss., with an introduction and notes, by Joachim Smet, O. Carm (*Textus et Studia historica Carmelitana*, vol. II) ; Romæ, Ins. Carmelitanum, 1954 ; in-8°, 242 p. ; hommage de l'auteur.

Saint Pierre Thomas, né vers 1307 à Salles-de-Belvès, mort en 1366 à Famagouste dans l'île de Chypre, est une des plus grandes figures de l'hagiographie périgourdine. Sa vie a été écrite peu de temps après sa mort par son disciple et ami le picard Philippe de Mézières qui fut chancelier du royaume de Chypre, conseiller de Charles V et tuteur du futur Charles VI : c'est une œuvre des plus attachantes, en ce qu'elle n'a laissé dans l'ombre aucune des activités variées d'enseignant, de prédicateur, de diplomate pontifical dans lesquelles se signala saint Pierre Thomas. Innocent VI et Urbain V, papes d'Avignon, le chargèrent de missions toujours importantes, et parfois périlleuses, en Italie, en Hongrie, en Serbie, en Crète, à Constantinople dont il exerça le patriarcat, et, après la mort du cardinal de Périgord qui lui avait mis le vent en poupe, il prit la direction de la dernière croisade vers Alexandrie dont l'échec hâta sa propre fin.

Publiée dès 1643 par les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, 29 janvier), l'œuvre de Pierre de Mézières est restée longtemps la seule source d'information sur le saint carmélitain du Périgord et on en trouve l'essentiel

sans le charme, dans la vie du saint, parue dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin* en 1853. (Le même journal donne un portrait de Pierre Thomas, lithographié par A. de Froidefond et note l'intention de l'évêque de Périgueux, Mgr George-Massonnais, de faire placer dans la chapelle du séminaire un vitrail représentant le prélat.)

L'édition du texte de Philippe de Mézières procurée par J. Smet, tout en suivant de préférence le manuscrit de la bibliothèque de Troyes, n'a négligé aucune des autres copies conservées : elle s'accompagne d'une riche annotation et est suivie de huit appendices portant sur des points particuliers d'histoire que l'éditeur a pu élucider grâce à ses vastes lectures et ses recherches personnelles aux archives vaticanes.

C'est ainsi que Pierre Thomas ne rentra pas dans l'ordre du Carmel à Condom, comme l'écrit Philippe de Mézières, p. 54, mais bien à Bergerac, où le patriarche de Constantinople demanda dans son testament à être transporté après sa mort, pour être inhumé dans le couvent de ses débuts (p. 187). Cette contradiction du biographe n'a pas empêché S. Solente, dans le compte-rendu qu'elle a donné du livre dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. cxiv (1956) p. 294-296, de penser, elle aussi, que le saint périgourdin s'est fait profès dans cette dernière ville, (dans le texte *Bengerac*, plutôt qu'à Condom.

Ce travail est tout à la louange de son auteur, comme sa belle présentation honore l'Institut carmélitain de Rome.

M. le Président exprime au savant donateur les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — L'étude de Marcel Aubert, *la Construction au moyen âge*, se poursuit dans le *Bulletin monumental*, 3^e trimestre 1961 ; notons en passant que notre membre d'honneur, après avoir, durant quarante ans, dirigé la Société française d'Archéologie, vient d'être, sur sa demande, remplacé par M. Marc Thibout, mais il reste président d'honneur (25 mai 1961). Sur la liste des immeubles classés au cours de l'année 1961, on relève pour la Dordogne : au Change, la chapelle Saint-Michel d'Auberoche ; — à Condat-sur-Trincou, le dolmen de Peyrelevalde ; — à Monpazier, la halle centrale et le sol de la place ; — à Montignac-sur-Vézère, le gisement préhistorique de la Balutie ; — à Savignac-de-Miremont, le gisement préhistorique de la Ferrassie ; — à Tourtoirac, la croisée du transept et les deux croisillons de l'église abbatiale, ensemble les chapiteaux et le décor de peinture subsistant sous les enduits, la chapelle romane et la salle capitulaire ; — à Valeuil, le dolmen de Laprougès.

Un curé de Pomerol, l'abbé Léglièze, poète latin et français, qui écrivait ses vers en marge ou au bas des pages des registres paroissiaux, vers la fin du xvii^e siècle, a fait, dans la *Revue du Libournais*, 4^e trimestre 1961, l'objet d'une étude amusante de la part du regretté H. de Sarran. Le Dr Lafon y relève pourtant une inexactitude, car, à l'époque considérée, les lunettes étaient loin d'être « à peine inventées ». Notre président qui possède une collection de cet instrument familier d'optique ne manque pas de preuves du contraire.

Les *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1960 (Angoulême, 1961), contiennent une série d'études remarquables par M. René Crozet, *Recherches sur les cathédrales et les évêques d'Angoulême et de Saintes depuis les origines jusqu'à la fin du xiii^e siècle* ; — Ch. Daras, *La Vierge dans la sculpture romane en Angoumois*. — le D^r Grézillier, *Crédences romanes*, — et M^{me} Cadet, *Les loups*

en Charente, qui semble avoir épuisé le sujet, tant du point de vue historique que folklorique et même toponymique.

Le Dr Lafon recommande le récent ouvrage de H.-P. Eydoux, *Résurrection de la Gaule*, le cinquième de la série, consacré aux grandes fouilles archéologiques, et où il est notamment parlé en détail des grottes de Chassenon, une des curiosités limitrophes de la Dordogne qu'il serait intéressant d'aller voir, si elles étaient mieux aménagées.

Election du Conseil d'administration. — M. le Président rappelle qu'en ce jour d'assemblée générale a lieu le renouvellement annuel du Conseil d'administration.

Des bulletins de vote sont aussitôt distribués mais chaque membre présent reste libre de rayer des noms et de les remplacer par d'autres.

Le vote suit immédiatement. M. le Dr Lafon désigne deux scrutateurs, MM. Dominique Lassaigue et Roussot et quitte le fauteuil présidentiel. Le Conseil est réélu en entier. Il y a eu un bulletin nul, M. J. Lassaigue a obtenu une voix.

M. le Président reprend alors sa place pour remercier ses collègues de ce nouveau témoignage de confiance.

Communications. — M. le Secrétaire général donne lecture d'une notice biographique sur le duc de la Force récemment décédé, elle est l'œuvre d'un de nos collègues qui l'a bien connu.

M^{me} Gardeau a réussi à trouver l'origine du nom de Westphalie, que porte un terroir de Villefranche-de-Lonchat ; l'article qu'elle nous adresse paraîtra dans le *Bulletin*.

M. Jean Secret dit un mot de la vente immobilière qui a eu lieu dernièrement au château de Lortal, commune de Manaurie. Pour ce qui est de la bibliothèque constituée par les époux Girard, elle avait été transportée au Cagnet pour des raisons de salubrité et elle sera vendue à l'hôtel Drouot ; on l'estime à plus de 250 millions de francs. Antoine Girard, d'origine savoyarde, avait inventé le vin pharmaceutique dont la vente lui permit de satisfaire sa passion de bibliophile, sa femme poursuivit son œuvre.

Au cours de ses dernières tournées dans nos églises, notre vice-président a trouvé, à Bussac, un fer à hosties sur lequel le Christ a été gratté ; à Biras, la chasublerie ayant appartenu à Mgr Du Lau d'Allemands, archevêque d'Arles, massacré aux Carmes en 1792 ; à Vanxains, une représentation sculptée de Saint Nicolas ; à Sencenac, un Saint Symphorien, et l'inscription

S. METE. O...

qui s'applique à un saint inconnu.

A la demande de M. Secret, l'assemblée émet le vœu que la chasublerie de Mgr Du Lau soit affectée à une église dans laquelle sa conservation sera mieux assurée qu'à Sencenac.

M. Secret communique le texte de l'acte d'abjuration, dans l'église de Monbazillac, de dame Marie de Barrau, vicomtesse dudit lieu (19 juillet 1685) ; le même jour, après publication d'un seul ban, par dispense spéciale de l'évêque de Sarlat, elle épousait Eléazar de Luxe, baron de Capian.

M. Dominique Lassaigue a découvert, à Blis-et-Born, au lieu dit Font-de-Réjal, près du village de Puivineau, un cluseau dont l'entrée est à flanc de rocher ; il restera à l'explorer.

M. le Dr Lafon reprend l'historique des deux anciennes églises Saint-

Martin de Périgueux et des établissements religieux qui leur ont succédé.

M. Jean Secret pose une question relative à une relique de crâne de Saint Denis l'Aréopagite, conservée depuis le temps des Normands, dont il est fait mention dans le P. Dupuy, p. 85 ; il précise que les peintures de l'ancienne chapelle des Frères Prêcheurs restent introuvables.

M. Lavergne signale la série d'articles de vulgarisation publiés dans *Sud-Ouest*, l'année écoulée, par M. P. Grelière sur les comtes de Périgord et les Talleyrand-Périgord. Dans le même journal, en octobre et novembre derniers, ont paru des bandes dessinées, sous le titre « Le Dernier des Croquants », autrement dit le fameux capitaine Grellety, chef des paysans révoltés du Pariage (1637-1642). L'auteur des dessins est un Bergeracois établi en Languedoc, les légendes sont dues à un jeune écrivain normand, M. Pitthois.

A ce propos, le Secrétaire général rappelle qu'en 1931, il avait publié dans le *Bulletin*, le chapitre de l'*Histoire de Périgueux* de Chevalier de Cabranc, relatif à Grellety. M. Lavergne a retrouvé depuis, dans les papiers du maire historien, une première rédaction de ce récit romanesque : d'où la possibilité de restituer quelques passages du manuscrit particulièrement difficiles à déchiffrer.

Admissions. — M. Charles Martinet, ingénieur en chef à la Régie autonome des Transports parisiens, 1, avenue Courteline, Paris (XIV^e), présenté par MM. P. Chayrou de La Combe et G. Lavergne.

M^{lle} Françoise Mazière, assistante sociale, 70, rue du Terme-Saint-Sicaire, Périgueux, présentée par MM. J. Secret et Prat.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 1^{er} FEVRIER 1962

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 16. — Excusés : 1.

Félicitations. — M^{lle} Renée Desbarats, médaille d'honneur du Travail de vermeil ; — M. Jean Dumas, directeur d'école honoraire ; — M. le chanoine Bouyssonie, président de la Société archéologique de Brive, promu officier de la Légion d'honneur et commandeur du Mérite National.

Remerciements. — M. Martinet.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège*, tome XV, 1960 ; in-8°, 94 p. ill. ; don du directeur, M. Romain Robert ;

Jardin des Arts, septembre 1961 ; n° spécimen ; envoi de la direction de la revue ;

Chartes et documents poitevins du XIII^e siècle en langue vulgaire, publi. par Milan S. La Du, tome I ; Poitiers. 1960 ; in-8°, vi - 392 p. (*Archi-*

ves historiques du Poitou, LVII) ; hommage de notre distingué collègue La Du, professeur de langues romanes à l'Université Washington, Saint-Louis (U.S.A.) ;

Lassaigue (Jean), *Sagesse périgourdine*. Périgueux, P. Fanlac, 1961 ; in-8°, 136 p. ; hommage de l'auteur ;

Excursion por el Perigord, coupure du journal *La Nacion* de Buenos Aires, 1962 ; hommage de l'auteur, D' Carlos A. Pueyrredon, de l'Académie nationale d'histoire.

M. le Président adresse aux donateurs les remerciements de la Société, il félicite vivement M. Jean Lassaigue qui a tiré de l'œuvre des grands écrivains du Périgord : La Boétie, Montaigne, Fénelon, Joubert, Maine de Biran, Gabriel Tarde et Eugène le Roy, un recueil de pensées choisies du plus haut intérêt.

Revue bibliographique. — *Sites et Monuments*, juillet-septembre 1961, poursuit son effort pour défendre de beaux ensembles urbains ou des paysages historiques menacés, en Avignon, au Mans et à Lille, de folles destructions.

Le *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège* publie une importante *Etude anthropologique des crânes mésolithiques de la grotte de Rouffignac*, par le D^r A. Sahly ; ces crânes, au nombre de six, ont été trouvés, avec un nombre considérable de silex et d'ossements, au cours des fouilles poursuivies depuis 1957, à l'entrée de la grotte, par le professeur Cl. Barrière.

Vieilles maisons françaises, janvier 1962, croit savoir que la Commission supérieure d'Architecture et d'Urbanisme a mis au point un plan, dans le cadre de la rénovation urbaine, qui permettra de sauver, entre autres, les belles maisons de Sarlat.

Dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, octobre-décembre 1961, M. Viers consacre un article documenté à une commune du Lot limitrophe de notre département, *Nadaillac-de-Rouge* ; ce travail intéresse les familles du Pouget, de Massaut, de la Faye, de Salignac de la Mothe-Fénelon et de Bideran, qu'on retrouve en Périgord.

A signaler encore dans *Art et décoration*, n° de Noël 1961, l'étude consacrée par M. Gilles Garonne au château de *Beuregard en Périgord*, sur la commune de Mareuil, ancien fief des Lajard ; les *Chroniques australes*, d'Armando Braun Menendez (Gallimard, coll. « La Croix du Sud »), où est retracée l'équipée de l'avoué de Tonnens ; et *Peines d'amour perdues*, comédie en vers (d'après Shakespeare), par notre éminent collègue André Joussain ; Périgueux, éd. P. Fanlac, 1961 ; in-8° de 82 p.

Election du Bureau. — Le Conseil d'administration, réuni au siège social le 18 janvier, a réélu le Bureau de la Société pour l'année 1962.

Compte de gestion du Trésorier. — M. Secondat donne lecture de son compte de gestion de l'exercice écoulé ; on le trouvera publié plus loin ; il laisse apparaître un bénéfice substantiel.

M. le Président demande à l'assemblée de voter des félicitations à notre dévoué Trésorier et de lui donner quitus : ce qui est fait sur le champ, à mains levées.

Communications. — M. l'abbé Chaumette, curé-doyen de Montagnier, a l'intention de poursuivre l'étude des souterrains-refuges et des mégalithes de la région de Paussac ; l'ancienne cuve baptismale de l'église de cette localité est toujours « dans la nature ».

M. Jean Lassaïgne lit un passage d'*Evocations*, un livre de souvenirs d'Henri Massis (Paris, Plon, 1931), qui constitue un fort beau portrait moral de Maurice Dusolier, fils de l'ancien sénateur de la Dordogne et docteur en médecine ; c'est une révélation pour la plupart des membres présents.

Au chantier de Sainte-Marthe, à la Cité, les travaux en cours, dirigés par M. Guthmann, ont trouvé en place, à 6 m. de profondeur, et posé de champ, un bel élément de corniche en pierre décorée, comme le mur d'enceinte de la Cité de Périgueux en a livré et en recèle encore de nombreux spécimens. M. Guthmann a fait photographier ce fragment de fort belle facture et présente, en le commentant, le relevé dont il est l'auteur.

M. Lavergne dit que, ces jours derniers, l'E.D.F. a fait ouvrir des tranchées allant du bas de la rue Ernest-Guillier à la rue du Gymnase (côté droit en descendant) ; la Conservation des Bâtiments de France a été prévenue à toutes fins utiles. Selon M^{me} Médus, les ouvriers auraient, à l'angle de l'école des filles, rencontré un mur de pierre d'une grande solidité. M. le Président dit que le jardin de l'archiprêtre s'étendait jusque là.

M. le Dr Lafon poursuit son historique des deux églises Saint-Martin. En se référant au plan des archives de la Gironde signalé à la séance de décembre 1961, la seconde de ces églises, de peu d'importance d'ailleurs, peut être facilement localisée. Comme d'usage, elle s'entourait d'un cimetière.

M. Secondat rappelle que ce cimetière fut, en 1681, le théâtre d'une petite émeute de femmes à la suite d'un arrêt du Parlement de Bordeaux concernant le pacage (*Livre vert*, p. 505).

On l'appelait le cimetière des *murailles* parce qu'il n'était distant que d'une centaine de mètres de la porte de l'Eguillerie.

M. Alain Roussot a réuni quelques notes sur des trouvailles préhistoriques faites ça et là dans le département. M. Secondat fournit une précision.

Admission. — M^{me} Raymond Babou-Kapferer, 40, rue Anna-Jacquie Bonlogne-Billancourt (Seine) ; présentée par M^{me} Kapferer et M. André Chastel.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 1^{er} MARS 1962

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 30. — Excusés : 2.

La lecture du procès verbal de la dernière séance donne lieu à une observation de M. Jean Secret relativement au transfert différé de la cuve baptismale de Paussac.

Félicitations. — M. l'abbé Grillon certifié d'Etudes régionales du Sud-Ouest, avec mention bien.

Remerciements. — M^{me} Michèle R. Babou-Kapferer.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Jardin des Arts*, février 1962, contenant des articles de J. Lestocquoy, *le Château de Biron*, et de Michèle Kapferer-Babou sur les chapiteaux romans de Tourtoirac découverts ces dernières années ; envoi de M. Dumoncel, gérant directeur général, en trois exemplaires ;

A. Roussot, *le Périgord et la préhistoire.*, (*Rencontre* du 15 février 1962) ; 5 p. ronéotypées ; hommage de l'auteur ;

A. Rêche, *Montcaret*, ill. de J.-M. Amouroux, coupure de *Sud-Ouest Dimanche* du 15 octobre 1961 ;

R. Langeron, *Un penseur égaré dans l'action* [Maine de Biran] ; coupure du *Figaro* du 6-7 janvier 1962.

Façade de la chapelle de Bouley, à Montignac-sur-Vézère ; photo de J. Bouchereau ; don de l'auteur ;

Albert Colombet, *Une tâche urgente pour les archéologues et les historiens* (Extr. des *Annales de Bourgogne*, juillet 1961), in-8°, 8 p. ; hommage de l'auteur qui voudrait voir les opérations de réaménagement du territoire menées de telle sorte qu'elles ne risquent pas d'anéantir brutalement les vestiges du passé qui peuvent encore s'y rencontrer.

M. le Président adresse aux donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — *Le Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, juillet-décembre 1961, étudié, sous la plume de M. A. Perrier, *Méliers et anciennes industries rurales du Limousin* ; il manque un travail analogue pour le Périgord du siècle dernier. M. Jean Mouzat critique à juste titre le blason du Limousin adopté pour des timbres-poste, des plaques émaillées d'autos ; la Société archéologique du Périgord avait elle-même fait des réserves lorsque les armoiries des Talleyrand-Périgord ont été officiellement imposées au département de la Dordogne.

Parmi les *Lettres inédites d'Aquitaine (1635-1792)* publiées dans le *Bulletin de la Société de Borda*, 3^e trimestre 1961, se trouvent des missives du maréchal de la Force, du duc d'Anfin, du duc de Roquelaure, de Mgr de Jumilhac, évêque de Lectoure, etc.

Le Bulletin de la Société archéologique du Gers publie l'introduction d'une étude de M. J.-H. Ducos sur l'architecture seigneuriale au xvi^e siècle en Gascogne gersoise : il en définit les caractères par la prédominance de la masse monumentale sur un décor généralement parcimonieux et très localisé : ce qu'il faut attribuer sans doute à la pauvreté de la noblesse locale. L'auteur, particulièrement bien documenté, note aussi l'absence à peu près complète d'architectes du terroir ; ce sont des étrangers qui ont bâti Flamarens et Fourcès.

A propos de l'article noté plus haut de M. Lestocquoy sur le château de Biron, M. le Président relève le caractère fantaisiste de la gravure représentant l'exécution du maréchal sur une place publique ; c'est à l'intérieur de la Bastille, en présence de quelques témoins seulement, que Biron a été décapité.

Périgord moun païs, janvier 1962, pousse à son tour le cri d'alarme : « Il faut sauver Bourdeilles ». Depuis quelques années, l'accès du don-

jon est interdit ; un éboulement récent du mur d'enceinte a prouvé l'urgence des réparations à effectuer. Dans sa dernière session, le Conseil général de la Dordogne s'est préoccupé de cette situation, d'autant que le propriétaire du château propose de donner à l'Etat cet important ensemble chargé d'histoire et de pittoresque, mais l'offre reste sans réponse.

Le Périgourdin de Bordeaux, janvier 1962, reproduit une lithographie peu connue d'A. Robida, Saint-Front de Périgueux, vers 1900. Elle a été dessinée sur place, précise M. Secret. Le n° de février contient une piquante étude d'Andrée Verger-Pratoucy, *Jean-Paul Sartre et le Périgord*, des photos de Brantôme inondée et du nouveau pont de Port-Sainte-Foy.

Une souscription est ouverte pour élever à Sarlat un monument à la mémoire de notre regretté collègue Jacques Boissarie.

M. Jean Secret signale, aux éditions Barry, 113, boulevard Beaumarchais, Paris, la fort élégante plaquette de Simon Arbellot, *Hautefort et son château* ; in-8° de 32 p., fort bien illustré.

Il montre quelques-unes des « Notices » préparées à l'intention des groupes d'archéologie du Touring-Club de France ; elles pourront être consultées au Syndicat d'Initiative de Périgueux.

Congrès. — La Fédération historique du Sud-Ouest tiendra son XV^e Congrès d'Etudes régionales à Peyrehorade (Landes) les 5 et 6 mai 1962 : une excursion est prévue le dimanche après-midi à Sorde, Hastings et au confluent de l'Adour et des Gaves.

Ce confluent a précisément été choisi comme thème général des travaux du Congrès.

Adhésions de principe *avant le 8 mars*.

La Société française d'archéologie a choisi la Flandre pour son congrès de mai 1962 : il se déroulera donc partie en France, partie en Belgique.

Communications. — Le Secrétaire général a été informé que le château de Beynac est devenu la propriété de M. Lucien Grosso, un marseillais d'Abidjan, qui se propose de remettre l'édifice en parfait état, avec le concours des Bâtiments de France.

Un membre croit savoir que le château de Biron aurait trouvé un acquéreur ; suivant un autre, les châteaux de Chabans, de la Roque et de Bannes seraient aussi vendus.

M. Lavergne précise que les deux abbés de Brantôme, Pierre et Antoine Piédieu de Saint-Symphorien frères (1465-1501), étaient marseillais d'origine ; le Saint-Symphorien dont ils portaient le nom étant actuellement, comme l'a montré Antoine Thomas, Sainte-Feyre, canton et arrondissement de Guéret.

Ces deux abbés avaient pour frère Pierre de Sainte-Feyre, dont le livre de raison a été publié en 1890 dans le *Bulletin de la Société archéologique de Brive*. Page 502, l'annaliste mentionne la mort de son frère Antoine, à la date du 5 août 1501 ; il précise un peu plus tard, p. 518, les gros frais qu'il a engagés pour obtenir des banquiers en cour de Rome, de Lyon, les provisions des deux abbés de Brantôme.

Voici ce que nous révèle une lettre de Pérudit thibérien André Maisonneuve-Lacoste au comte de Saint-Saud, en date du 23 décembre 1899 :

« Les de la Romagère, nobles ferriens, comme du reste presque tous les

nobles des environs de Thiviers, sauf les de Fars, étaient en outre de la Filolie, propriétaires de Bélair (notre propriété actuelle), où ils avaient bâti un pavillon de chasse en 1696, et ils y avaient installé une Loge maçonnique au 18^e siècle ; comme presque tous les nobles de cette époque, ils avaient donné dans la Maçonnerie.

» Ce fait m'est parvenu par la tradition (tradition de deux générations), par le témoignage d'une pierre en forme de triangle et d'une autre pierre en forme de cloche, toutes deux encastrées dans le mur d'enceinte du jardin. Le triangle et la cloche voulant dire : « Loge de Thiviers », puisque la cloche est dans les armes de Thiviers (...). Enfin M. Martin de la Salle du Maigneaux, qui habite le repaire noble des Maigneaux, se souvient d'avoir entendu raconter à sa grand-mère paternelle, qui avait été incarcérée à Hautefort, pendant la Terreur, qu'ayant vu un représentant du peuple, visitant cette prison, et l'ayant reconnu pour un affilié de la Loge de Bélair, elle fit le geste maçonnique de détresse devant lui, et aussitôt ce représentant la fit élargir.

» Le dernier des La Romagère-Roncecy fut arrêté à l'époque révolutionnaire, relâché, mais ruiné par la vente nationale de ses biens, qu'avait acquis un nommé Sudrie, il tomba dans une extrême misère. »

Cette lettre est conservée dans le fonds du comte de Saint-Saul, à la bibliothèque de la Société.

M. Jean Secret a trouvé au château de Monbazillac l'œuvre maîtresse de Calvin, *Institutio religionis Christianae*, en un gros in-8° daté de 1561 ; postérieurement, le massicot du relieur a rogné beaucoup des notes manuscrites en marge des pages ; on peut le regretter. Ce volume restera au château dans les vitrines du Musée que notre collègue est en train d'organiser.

De même, sur un exemplaire des *Ennéades de la rhapsodie historique*, de Marc-Ant. Coccius (Bâle, 1538), conservé à Monbazillac, notre vice-président a relevé, sur la page de titre, deux signatures : A. de Chilhaut. Sans doute Antoine, sieur de Foullosse, frère de Jean de Chilhaut des Pjeux, maire de Périgueux. L'un et l'autre furent les principaux artisans de la libération de Périgueux sur les Huguenots, le 26 juillet 1581.

A Saint-Rabier, M. Secret a relevé sur une maison, l'inscription suivante, gravée sur un moëllon :

DIEU SOIT LOVE
R. DE BANES
1580

Dans une autre maison du bourg, notre vice-président a pu examiner une fort belle cheminée du xv^e siècle, le manteau est sculpté d'un écu armorié « coupé, au 1, de..., à 3 rocs d'échiquier de... ; au 2, de..., chargé d'un croissant de... ».

A ce propos, M. Secret constate qu'un peu partout, les cheminées sont la proie des antiquaires. Quelquefois même, observe M. Secondat, elles sont enlevées au risque de compromettre la solidité de l'édifice qui les contenait, comme ce fut le cas à Fanlac, à la maison dite « du Chevalier ».

Enfin, à l'église de Saint-Julien-de-Crempe, M. Secret a trouvé un fer à hosties du xvii^e siècle. Les grandes hosties étaient classiquement décorées d'un Christ en croix, les petites d'un Agneau crucigère.

M. Secret qui étudie actuellement la maison des Dames de la Foi,

rue des Farges, pose une question au sujet de l'emplacement du jeu de paume de Périgueux. Sur la gravure de Belleforêt, le jeu de paume se trouve en bas de la place Francheville.

M. Lavergne croit se rappeler qu'au début du XVII^e siècle, il y avait une salle de jeu de paume à proximité de la maison des Dames de la Foi ; le contrat de location doit exister dans les minutes d'un notaire.

M le D^r Lafon étudie cette fois la noble famille de Périgueux, mentionnée à la Cité dès le XI^e siècle, et qui possédait l'un des châteaux forts bâtis sur l'enceinte gallo-romaine, précisément celui qui se trouvait vis-à-vis du chevet de la cathédrale Saint-Etienne. Dans la suite des temps, ce repaire noble échut à la maison de Bourdeille ; en 1789, il n'était plus qu'une « peyrière » où l'on venait puiser des matériaux de construction.

Admissions. — M. Guy Célerier, bibliothécaire à la Bibliothèque Sociale S.N.C.F., 97, rue Louis-Blanc, Périgueux ; présenté par MM. Lavergne et Roussot ;

Le colonel Constantin, Verteillac ; présenté par M^{lle} Gendraud et le D^r Paulhiac ;

M^{me} Noélie Chateau, directrice d'école honoraire, Payzac-de-Lanouaille ; présentée par M. et M^{me} Dufra'sse.

M. Philippe Jouin, élève au Lycée J.-B. Say, 11, rue d'Auteuil, Paris (XVI^e) ; présenté par MM. René Couzinou et l'abbé Fontalirant ;

M. Emmanuel Juillard, agence du Vignal, Sainte-Alvère ; présenté par M^e Latour et M. Louis Vogel ;

M^{lle} Henriette Larrous, directrice d'école honoraire, 8, rue Arsène-d'Arsonval, Périgueux ; présentée par M^{me} Médus et le D^r Lafon ;

M. Roger Lovinenko, 20, place Francheville, Périgueux ; présenté par M^{lle} Desbouis et M. Secondat ;

M^{lle} Marguerite Pignon, directrice d'école honoraire, 10, rue Arsène-d'Arsonval, Périgueux ; présentée par M^{me} Médus et le D^r Lafon ;

M. Guy Vigne, instituteur, 3 bis, allée de la Justice, Livry-Gargan (Seine-et-Oise) ; présenté par MM. Paul Fitte et Secondat.

M. le D^r R. de Grailly, professeur à la Faculté de Médecine, 24, rue Fondandège, Bordeaux ; présenté par M^{me} Gardeau et le D^r Conquet, est inscrit au nombre des membres adhérents.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

PRESENCES AUX REUNIONS

M^{mes} P. Aublant (2), Bastid (2), Dupuy (1), Pellonneau (3), Guille (1), Marchat (1), Marsac (3), Médus (3), Plazanet (1), Ponceau (1), Viala-Sacreste (2), Villepontoux (2).

M^{lles} Barnier (1), Chambran (1), Leblond (1), Marqueyssat (1), Valat (1).

MM. Agelasto (1), Albié (3), Ardillier (3), P. Aublant (2), Bardy (2), Becquart (1), Borias (3), H. Boyer (1), Coq (2), Feydy (1), P. Jouanel (2), le D^r Ch. Lafon (3), D. Lassaigue (1), J. Lassaigue (3), Lavergne (3), le D^r Maleville (1), Michéa (1), Morquin (1), Plazanet (1), Prat (2), A. Roussot (3), Saint-Martin (1), Secondat (3), Secret (2), Villepontoux (1).

Se sont fait excuser : M^{lle} Mallet (1), M^{me} Villepontoux (1), MM. Becquart (1), Saint-Martin (1).

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

POUR L'ANNÉE 1961

RECETTES :

1. Cotisations et abonnements (604 cotisations et 37 abonnements)	4.796,40
2. Droits de Diplômes	57,00
3. Vente de livres et de Bulletins	569,41
4. Intérêts (Caisse d'Epargne de Périgueux)	382,61
5. Arrérages de rentes	605,80
6. Subvention du Conseil général	475
7. Dons	14
8. Excursions: Fénelon	748
Terrasson	146
9. Loyers et charges (16 et 18, rue du Plantier, Périgueux)	2.650,63
10. Subvention Amélioration de l'Habitat	646,35
	11.091,20

DEPENSES :

1. Frais d'impression des Bulletins (1 ^{er} 1.504,51; 2 ^e 964,04; 3 ^e 802,63; 4 ^e 906,62); (Clichés 111)	4.288,80
2. Expéditions: Bulletins, diplômes, livres et rappels	271,85
3. Achat d'ouvrages et reliures	213,11
4. Abonnements et cotisations	35
5. Achat de cartes et photos	13,30
6. Frais de bureau: Fournitures	44,95
Correspondance (Secrétaire général et Trésorier)	74,80
7. Excursions: Fénelon	746,35
Terrasson	140
8. Immeubles et charges: Chauffage, éclairage	12
Eau et compteurs	110,14
Assurances, impôts (compris taxe d'habitation due)	1.129,17
Entretien, réparations	2.209,02
9. Divers	10,62
	9.299,11
Total des Recettes 1961	11.091,20
Total des Dépenses 1961	9.299,11
Reliquat	1.792,09

L'actif de la Société, au 16 janvier 1962, se décompose comme suit :

Numéraire et dépôt B.N.C.I. (compte n° 9.464)	2.723,52
Solde Chèques Postaux (Limoges n° 281.70)	3.874,20
Caisse d'Épargne de Périgueux (Livret n° 53.091)	13.428,16
Immeubles de la Société :	
18, rue du Plantier, Périgueux (achat)	2.200
16, rue du Plantier, Périgueux (achat et frais)	2.256,04
Titres déposés à la Banque de France (coffre n° 6) :	
Rente perpétuelle 5 %, n° 0,23,873.	
(Rente annuelle : 205). Valeur au pair	4.100
Cinq pour cent amortissable, n° 0,006,013.	
(Rente annuelle : 60). Valeur au pair	1.200
Quatre et demi pour cent amortissable, n° 0,001,508.	
(Rente annuelle : 45). Valeur au pair	1.000
Trois pour cent amortissable; n° 0,011,232.	
(Rente annuelle : 168,60). Valeur au pair	5.620
Trois pour cent amortissable; n° 0,011,231.	
(Rente annuelle : 6). Valeur au pair	200
Trois pour cent amortissable; n° 0,011,233.	
(Rente annuelle : 121,20). Valeur au pair	4.040,
TOTAL	40.641,92

Le Trésorier :

M. SECONDAT.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES et CLUSEAUX de la région de Paussac

DEUXIÈME SECTION

Deuxième groupe - Versants de Chadeuil et du Buffebale ⁽¹⁾

Je parcours maintenant les versants du Chadeuil et du Buffebale.

Saint-Just possède un château connu sous le nom de Narbonne. Construit en 1601, d'après l'inscription que j'ai relevée, il subsiste encore malgré son délabrement intérieur.

Chabrelles. Dans la direction sud, en prenant la route de Brie, on se rend à Chabrelles qui repose sur des rochers. Arrivé au village, je demande le chemin de la fontaine qui se trouve dans l'étroite vallée que je viens de quitter. Je descends par un escalier assez rudimentaire. A ma droite vont se présenter deux modestes cluseaux.

Celui qui est à l'étage supérieur a une entrée de 1 m. 50 en tous sens, long de 7 mètres, le sol est encombré de pierres. Un passage bouché allait peut-être vers le village. Il y a des traces de barricades. La terrasse de devant se continue, abritée par des rochers qui avancent légèrement. Elle a pu être habitée.

Plus bas, mais assez haut par rapport au niveau de la vallée et du même côté, un autre cluseau, moindre, de 3 mètres de long et 0 m. 80 de large. Malgré son étroitesse, il fut aménagé. Sur le côté gauche subsiste une cavité rectangulaire pour la fermeture.

Les Buis. On remonte au village et on prend le vieux chemin qui conduit au château de Narbonne. Après avoir contourné, on se dirige sous la falaise de droite. Elle renferme le cluseau des Buis. Je ne l'ai visité que ces derniers temps². A mon arrivée, il était complètement tapissé de paille. Les jeunes gens de la contrée, pris de panique, étaient venus y séjourner. A toutes les époques, les cluseaux ont servi de refuge. J'en ai recueilli le témoignage pour l'occupation anglaise et même pendant la Révolution. L'histoire se renouvelle.

La porte a 2 m. 40 de haut et 1 m. 50 de large. Il est profond de 9 mètres et ne dépasse pas 3 mètres en largeur. Aux deux tiers, la voûte s'abaisse et laisse un passage cintré allant à un petit

1. Le début de ce travail a paru dans le *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. LXX, 1943, pp. 204-217, 259-262; et t. LXXI, 1944, pp. 18-23 et 197-202.

2. Ce chapitre a été écrit vers la fin de la guerre 1939-1945.

réduit. On s'y tient facilement debout. Les alentours sont boisés et l'endroit n'est fréquenté que par les chasseurs et les bergers.

La Germanie. Après avoir dépassé les vieilles ruines de Belle-Vue qui ont précédé le château tout proche de Narbonne, on rencontre la route romaine de Saintes. On peut la suivre. Elle passe tout près de la Germanie, où nous nous rendons. Sur le bord du village, vers Bourg-des-Maisons, nous remarquons une vieille demeure inhabitée. Sous cette dernière, un cluseau souterrain est digne de recevoir notre visite. L'aimable propriétaire, qui est tout proche, se fera un plaisir de vous accompagner. On pénètre dans une sorte de cave et de là, on descend par une courte tranchée. La porte d'entrée est en cintre, haute de 1 mètre, large de 0 m. 85, avec des entailles. Suit un couloir de 3 mètres. En son milieu, il comporte des encoches et des feuillures. A droite, une petite chambre, de 3 m. 50 sur 4 mètres de large. De là partent trois trous d'aération. Quittant cette première chambre et revenant vers le couloir, on se trouve en face d'une grande pièce qui, d'un bout à l'autre, mesure 12 mètres sur 4 ou 5 mètres de large. Le dos tourné vers le couloir, on voit sur la droite une grande ouverture en cintre surbaissé. Elle traverse le chemin et actuellement se trouve sans issue. C'était probablement l'entrée principale si le cluseau ne se continue pas sous la terrasse voisine. Il en ressort un amas important d'éboulis et de terre fine. En face, devaient exister des sièges d'observation dont les restes sont assez frustes. Dans la voûte de cette deuxième chambre apparaît comme une cheminée assez étroite, de forme ovale, et dont le haut est fermé. Comme presque partout de nombreux trous d'aération communiquent avec le couloir. Plusieurs petits placards enfumés existent dans leur premier état. Sur le bord d'une paroi, on remarque une pierre calcaire ronde comme une meule de moulin. Elle est cassée en deux morceaux, irrégulièrement. Sur le plus gros morceau, il y a un trou cylindrique qui ne le traverse pas. Était-ce la fermeture d'un silo ou de quelque issue? On savait l'existence d'un cluseau sous cette maison. Plusieurs habitants du voisinage se décidèrent à faire des recherches. Ils finirent par le trouver, il y a une trentaine d'années.

Communal de Pay-Chaud. Maintenant je vais parcourir le versant gauche du Bufféale, issu de la Tour-Blanche. Ayant dépassé Saint-Just, on prend à droite la route de Lignères. Le village traversé, on aperçoit des rochers et bientôt des carrières se présentent des deux côtés de la route. A 70 mètres de celle-ci, sur la droite, dans une chaume, on croit rencontrer deux tombeaux monolithes juxtaposés et creusés dans le rocher. Ils sont plus grands que ceux que je signalerai dans la suite, par exemple, ceux de Fongrenon.

Le premier a 2 m. 45 de long et l'intérieur 0 m. 75 à la tête et 0 m. 40 aux pieds; le deuxième, 2 mètres de long et 0 m. 32 et 0 m. 30 de large. La paroi mitoyenne a 0 m. 15 d'épaisseur. Il est étonnant de trouver en ce lieu des tombeaux, d'autant plus qu'ils n'ont qu'une quarantaine de centimètres de profondeur. Je ne me prononce pas, mais ceux que je connais avaient sur ce point quelque ressemblance. Les inhumations actuelles sont plus profondes. Au cours des temps, les rochers se sont dénudés, sous l'influence de la pluie et de la gelée, la terre s'est accumulée dans les vallées. Il n'est pas rare de voir dans la commune de Paussac des bancs de calcaire bosselés et en pente portant les traces du soc de la charrue, alors qu'ils sont dépourvus de la moindre terre végétale. A les voir, jamais on ne pourrait imaginer qu'autrefois ils étaient recouverts.

Autrefois, les dolmens étaient cachés sous un amas de terre et celle-ci a disparu.

Ce qui est particulièrement curieux, c'est de trouver en cet endroit désert, et loin de toute habitation, deux silos. Partant des prétendus tombeaux, on se dirige obliquement vers la route dans la direction de Lignères. A 50 mètres, se trouve le premier de ces silos qui a 0 m. 50 de diamètre. Il est bien taillé et fort évasé. Rempli dans le bas de broussailles et de scolopendres, il n'est qu'aux deux tiers comblé. A 20 mètres de ce dernier, assez près de la route, un autre silo de 0 m. 35 de diamètre a été commencé. Il n'est creusé qu'à 0 m. 15 de profondeur.

Le terrain est communal et fait partie des plaines de Puy-Chaud, sur la lisière desquelles était bâti le château ruiné de Saint-Just.

La Carderie. Revenons sur la route de la Tour-Blanche. A droite, le premier chemin vicinal conduit à la Martelle. Avant de le prendre, on s'avance à quelques centaines de mètres. Des tourbières sont en exploitation. Sur la gauche, en retrait de la route, émergent quelques rochers. Sous l'un d'eux se trouve l'abri de la Carderie. Profond de 6 mètres, large de 10 mètres, il est surtout naturel. Vers le haut de sa grande entrée, quelques entailles informes pourraient faire supposer qu'il y eut des applications de poutre, mais vu l'état actuel, on ne peut rien affirmer. Il s'agit ici d'un refuge pour les voyageurs et d'un abri pour les troupeaux.

Le Cluzeaud. Cette fois, nous prenons la route de la Martelle pour nous rendre au Cluzeaud, élevé sur socle calcaire. Ce nom est révélateur et ainsi orthographié dans les cartes.

Le village domine d'importants cluzeaux creusés dans la falaise qui s'étend environ à 150 mètres. Par leur situation, ils rappel-

lent ceux de Rochefolet et du Roc de Saint-Just. Ils sont précédés d'une petite vallée convertie partiellement en prairies arrosées par une fontaine. Le versant, rempli d'éboulis, forme deux terrasses. La plus élevée avait des habitations. Elle dépasse de deux mètres le niveau de la seconde. On peut s'y rendre directement, mais pour mieux profiter du coup d'œil, contournons le village.

Après la dernière maison du côté de Saint-Just, un escalier en pierres, a été construit pour se rendre directement dans la combe. Etant descendus, nous voyons sur la droite une gorge naturelle et tout de suite une chambre creusée de mains d'homme et dont la voûte est élevée. A l'état primitif, elle mesurait une quinzaine de mètres de large sur environ cinq de profondeur. Depuis longtemps, elle est partagée en deux pièces. La première qu'on a rencontrée est séparée de la seconde par un mur complet qui se continue sur le devant et en fait une sorte de cave moderne dans laquelle on descend par trois degrés. Maintenant, on ne paraît pas l'utiliser. L'autre pièce est beaucoup plus grande et, à part la réduction qu'elle a subie, elle a gardé son état primitif. Son ouverture ressemble à celle d'une grange. On y voit plusieurs évier pratiqués dans le rocher et, à différentes hauteurs, des encoches à charpente, qui indiquent l'existence d'un grenier. Après la visite du premier cluseau, la terrasse supérieure rencontre le rocher qui s'avance et fait une séparation. Mais une porte monolithe a été taillée. Celle-ci a de puissantes rainures pour fermer non seulement sur les côtés mais en haut et en bas et perpendiculairement. Plusieurs sont en équerre, en remplissant le rôle de loquet. Un œil-de-bœuf donne sur la suite. Ayant traversé cette porte fortifiée, on descend à trois-quarts de mètres et on se trouve sous un abri d'une quinzaine de mètres de long. Il a lui aussi les places pour appliquer des poutres et plusieurs sortes de placards.

A l'extrémité, la terrasse tourne à angle droit. Dans le coin ainsi formé il y a une grande ouverture dont le bas est maçonné au liers de sa hauteur. Sur un plan plus élevé, elle conduit à une chambre à hauteur d'homme de 3 m. 50 sur 2 mètres de large. Les parois sont vertes. De là part un couloir qu'on suit en se courbant une quinzaine de mètres. Il est obstrué en partie par de la terre fine amenée par les animaux sauvages et par la pluie. Il montait, peut-être, au village.

Nul doute qu'il n'y eût ici, comme au Roc de Saint-Just, une agglomération d'habitants.

Nous ne devons pas oublier que le centre des cluseaux étudiés étant Paussac, nous sommes peu éloignés de ceux que j'ai signalés dans la vallée des Sandonies. Avant de parler des autres, proches

de Cercles et de la Tour-Blanche, je cite à titre de curiosités seulement deux autres cavités qui ont quelque intérêt.

Rejoblo. Sous le hameau de la Roche, dans le versant de la route de Cercles, se trouve la première. C'est *Rejoblo*, mot patois qui signifie sillon à blé. Le devant est en pente rapide. L'entrée et l'intérieur sont fort encombrés. C'était une habitation préparée artificiellement. Elle a 4 m. 50 de profondeur et 6 m. 50 de largeur. En face de l'entrée qui a 3 mètres de large et est surbaissée, il y a deux placards juxtaposés. Le plus grand a 0 m. 45 de large et 0 m. 70 de hauteur. Les avenues paraissent avoir été habitées.

Le trou de la Carrière. Enfin, assez proche et tirant sur Cercles, on trouve au milieu d'un champ une cavité qui s'avance des deux côtés opposés sous un banc de rocher. Elle a servi de carrière pour extraire un sable calcaire, et peut-être de cache sur la lisière de la forêt de Saint-James.

DEUXIÈME SECTION

Troisième groupe

Cercles et la Tour-Blanche sont rapprochés. Les cluseaux que nous allons visiter contournent la région de Paussac. Avec ceux que je ferai connaître sur le Boulou et la Belaygue, ils constituent un ensemble important.

Les Sept-Chambres. Toujours sur le versant du Buffebale, nous allons à la Bernerie, commune de Cercles, où habite le propriétaire du cluseau des Sept-Chambres. Celui-ci, pour y loger ses instruments agricoles, le tient fermé à clef, mais il sera heureux de l'ouvrir et de vous permettre de le visiter.

Il faut se rendre à un demi kilomètre, à l'est de Chez-Tézy. C'est un cluseau souterrain, dans un champ rocailleux, assez plat et remis à la culture³. Appartenant à un membre de ma parenté, Pierre Chaumette, il échet à M. Joseph Peyronnet, le sympathique possesseur actuel.

L'endroit, recouvert de végétation rabougrie, n'était point remarquable, mais on savait, d'après la tradition, qu'il y avait là un souterrain, « un repaire de voleurs ». Désirant utiliser son champ, le nouveau propriétaire dégagea une issue qui s'effondrait. Il eut la louable curiosité d'y pénétrer, et, en déplaçant quelques

3. Le marquis de Fayolle l'a visité et signalé dans le *Bull.* précité, t. LVI, 1929, p. 44.

matériaux, il finit par trouver sept chambres successives, communiquant de l'une à l'autre. Il découvrit la véritable entrée par laquelle on passe maintenant.

Une tranchée, un peu agrandie depuis et creusée dans le roc, y conduit moyennant un escalier d'une dizaine de marches. La porte est rectangulaire, large de 0 m. 90, haute de 1 m. 30. Le seuil repose sur le bord d'un puisard presque complètement comblé et est percé d'un trou cylindrique qui donne sur ce dernier. L'ensemble des chambres que nous allons visiter s'étend à une quinzaine de mètres.

Elles sont juxtaposées à droite et à gauche d'un corridor coudé qui comporte de nombreux systèmes de fermeture, des trous de vue et d'aération.

D'abord, un peu à droite de l'entrée, une première chambre où l'on croit reconnaître des inscriptions plus ou moins douteuses. Elle a 3 mètres de profondeur et 4 à 5 mètres de large. Des pierres entassées après déblayage empêchent de la mesurer exactement. On peut s'y tenir debout. A droite, une petite encognure est sans issue.

De cette chambre, un passage éintré conduit à une deuxième chambre dont la profondeur est 1 m. 75 et la largeur 2 mètres. La voûte en est conique. A cet endroit, une gorge de four semble aller plus loin, mais les éboulis empêchent d'y pénétrer.

Après la visite de ces deux pièces, on prend le couloir qui tourne à angle droit. La première partie, munie d'un placard, a 2 mètres de long et 0 m. 80 de large. En obliquant à gauche, vous pénétrez dans une deuxième chambre de 3 mètres de profondeur et 5 mètres de large. Des trous ronds se dirigent sur l'entrée. C'était une pièce à part, avec sa porte de 0 m. 70 de large et 1 m. 25 de hauteur, avec feuillures et encoches. En face de celle-ci, on voit un réduit rectangulaire de 1 m. 20 sur 1 m. 60 qui, à lui seul, a ses moyens de fermeture, même en équerre. Etant sans issue extérieure, on se demande si c'était pour enfermer des animaux ou des provisions.

De cette chambre, on passe directement par un trou de forme ovale à une quatrième à moitié comblée, de 2 mètres sur 4 mètres, et ayant un petit placard fort bien taillé.

Maintenant, on suit la deuxième partie du corridor qui a 3 mètres de long et 1 m. 15 d'élévation et on parvient à une cinquième chambre de 3 mètres sur 2 mètres de large.

Suivent ensuite une sixième et une septième chambre dont les dimensions sont respectivement 3 m. 50 et 2 mètres, 1 m. 75 et 2 m. 10. Cette dernière est terminée par un recoin obstrué et impé-

nétable. Des rainures, et même des feillures, se remarquent sur le corridor qui descend insensiblement.

Ce cluseau, fort intéressant, est relativement peu profond, assez sec et taillé au pic. Dégagé de ses matériaux encombrants, on pourrait en relever le plan. Ce fut, sans doute, un poste caché sur les bords de la forêt voisine qui s'étend entre le Breuil de Paussac, Léguillac et Cercles.

Devant les Sept-Chambres passe un chemin à pied se dirigeant vers la Roche et longeant les bois. A une centaine de mètres, à droite, il y a quatre silos qui se suivent. Tous étaient comblés et complètement dissimulés sous le gazon et les broussailles. Par curiosité, on a voulu en dégager un. Il est bien creusé et a 0 m. 48 de diamètre. Ainsi débarrassé, tout visiteur peut se rendre compte comment furent construits ces réceptacles. Les trois autres sont sur la même ligne, mais un peu en avant. Le plus grand dont le diamètre est 0 m. 56 doit communiquer par son renflement avec le voisin qui est très rapproché. Actuellement, pour les trouver, il faut prêter grande attention et chercher au milieu des herbes et des arbustes. Combien d'autres sont cachés et complètement ignorés.

Les Farettes. Au-delà de Chez-Tézy, se trouvent une combe fertile et une falaise. Au-dessus de la végétation et sur la terrasse supérieure, on aperçoit le cluseau des Farettes. La porte principale est rectangulaire, haute de 1 m. 50, large de 1 m. 12, et avec feillures. Un petit corridor de 1 m. 50 mène à une chambre ayant la forme d'un haricot aplati. Elle a 3 m. 50 de profondeur et 5 m. 30 de large. Il y a plusieurs petits placards. Le plafond est assez élevé pour pouvoir s'y tenir debout. A gauche de l'entrée, une fenêtre, 0 m. 40 de large, 0 m. 46 de haut, communique avec le petit couloir. La porte signalée n'est pas la seule. Il s'en trouve une autre plus basse et plus petite mais beaucoup plus ancienne. Elle donne sur un silo dont l'embouchure est irrégulièrement ronde, avec encastrure pour le couvercle, et à moitié comblé. Il semble qu'il était destiné à recevoir les eaux qui glissant obliquement du haut du rocher étaient recueillies et conduites par une rigole intérieure. Ce cluseau, quoique aérien, est humide. Les parois en sont vertes et les traces de pic disparaissent.

A la suite, vers le haut, on remarque une cavité naturelle dans laquelle on ne peut pénétrer. Dans cet état, elle n'aurait pas pu être habitée. Par cet exemple, on constate que souvent l'homme a profité des ressources naturelles pour les aménager. Il n'a pas toujours créé de toute pièce. A gauche des Farettes se trouve aussi le Trou-du-Loup, au milieu des pierres, mais qui semble sans intérêt.

La Tour-Blanche (motte). Rendons-nous maintenant à la Tour-Blanche, ancienne enclave de l'Angoumois, ville historique, remarquable par sa motte féodale construite de mains d'homme. Suivant l'opinion populaire trois corridors partent du haut de cette motte et se dirigent sur les repaires nobles de la Feuillade, de Jovelle et de Fongrenon. C'est fréquemment que l'on attribue des communications souterraines entre deux localités souvent fort éloignées et à travers des vallées humides, mais dans la plupart des cas, cela paraît invraisemblable. Ces communications auraient été impraticables par suite du manque d'air et de l'infiltration des eaux. Les places fortes placées surtout sur les hauteurs, avaient des issues secrètes dans les vallées, mais à des distances peu éloignées. A la Tour-Blanche, il y avait sûrement un ou plusieurs souterrains. Quelqu'un m'a affirmé en avoir visité dans son enfance. En tout cas, il est sûr qu'il y en a un qui se dirige vers la ville et passe tout près de l'église paroissiale Saint-Sébastien qui a disparu. Sur le bord d'une rue voisine, on voit ce corridor en soulevant une dalle simplement posée, et, dans une cave très proche, on en a fermé le passage.

Jovelle (silo). Au repaire noble de Jovelle, ruiné en partie, existe un silo de moyenne grandeur entre le puits du château et la terrasse. Il est aux trois-quarts comblé. Dans l'avant-cour, un autre complètement fermé n'a pas été retrouvé.

Mistouri (silos). Sur la hauteur, tirant vers la Tour-Blanche, le village de Mistouri possède cinq silos qui par hasard sont peu obstrués. Ils sont assez bien creusés et la plupart très évasés, rangés sur deux lignes quatre et un. Comme diamètre, ils ont respectivement 0 m. 40, 0 m. 45, 0 m. 40, 0 m. 65, 0 m. 50. On les trouve dans un terrain inculte après avoir traversé un jardin et tout proches des maisons.

Une fois de plus, depuis le château de Saint-Just, nous constatons que les silos n'existent pas seulement au fond des cluseaux, mais en plein champ et quelquefois loin des habitations. Leur faire est à peu près le même partout.

Je ne vais pas plus loin de ce côté, je reste autour de Paussac.

Le Moulin à vent (cluseaux). Traversant la Tour-Blanche nous nous rendons sur la route de Fongrenon. A droite se présente un promontoire calcaire couvert de genièvres et dominé par un moulin à vent découronné. Bientôt commence une falaise. En gravissant la pente abrupte et remontant la vallée, nous voyons de nombreuses cavités à charpente et même des rainures horizontales, témoins d'anciennes habitations. Ensuite, trois cluseaux se succèdent.

Le premier a son entrée très élevée, large de 1 mètre et de forme triangulaire. On y pénètre par cinq marches. Le niveau va en montant jusqu'à une douzaine de mètres. La largeur ne dépasse pas 3 mètres. A droite, vous voyez une sorte d'alcôve de 3 m. 50 de long sur 1 m. 50 de profondeur, avec une vue sur l'entrée. A l'intérieur, des entailles sont creusées, même dans le milieu. Il y a quatre placards: deux à droite et deux plus petits à gauche. Le haut est recouvert en partie de pierres rapportées. Le feu y était possible en laissant une cheminée. Au fond, la chambre s'élargit et forme une pièce transversale. Au milieu de la paroi, une fissure du rocher, fermée maintenant, pouvait permettre de monter sur le cône.

A la suite, un deuxième cluseau aménagé et assez fruste. Sa grande ouverture est informe. Etant à 3 mètres du sol, elle demande le secours d'une échelle. On n'y remarque pas de trous pour placer les mains et les pieds.

Tout près encore, un troisième cluseau, aérien, à 2 mètres du sol. Il n'a que 4 mètres sur 1 m. 70 de large. Sa voûte est élevée et l'intérieur taillé grossièrement. Pour y grimper il faut s'accrocher aux cavités du rocher.

Moulin à vent (silo). A travers deux dents de rocher, on monte au moulin à vent, de forme conique. De là, traversant les genièvres, on se dirige vers la motte féodale, la gendarmerie actuelle. A environ 100 mètres, vous rencontrez un silo de 0 m. 35 de diamètre, creusé dans un rocher un peu à fleur de sol. On peut mesurer son plus grand évasement qui est 1 m. 23, parce que, du côté de la ville, le devant a été coupé verticalement après coup.

Fongrenon (cluseau). Nous passons sur le versant opposé, celui où est bâti le château de Fongrenon. En face des cluseaux visités, il s'en trouve un autre encore plus remarquable. Situé vers le milieu de la falaise, caché par la végétation, on le trouve dans une sorte de recoin formé par les rochers. On peut s'y rendre en traversant la vallée mais, une fois repéré, on préfère contourner et arriver par le haut à travers des noisetiers. Une descente obliquant à gauche y conduit. Vous y voyez une porte bien formée, large de 1 mètre, haute de 1 m. 22. Elle est cintrée et munie de feuillures et d'encoches. Pour arriver à la chambre unique, il faut escalader un puisard. L'embouchure en est rectangulaire: 1 m. 05 sur 1 m. 45, mais les angles intérieurs s'arrondissent. Actuellement, il a 1 m. 50 de profondeur et est peu obstrué. Il porte les encastrures pour le couvercle. Dans l'axe du cluseau, une autre porte de 2 mètres de large et irrégulière tourne sur la vallée. Elle a subi les ravages du temps et des hommes. Cet important cluseau a 11 mètres de long

sur plus de 4 mètres de large, assez haut pour s'y tenir droit, excepté sur les côtés.

A gauche des entrées, une alcôve mesure 2 mètres de profondeur et 3 mètres de largeur. Dominant le puisard, deux petites fenêtres inspectent la vallée. En-dessous, un évier bien caractéristique de 0 m. 55 de diamètre et à côté une sorte de table-étagère.

Fongrenon (cimetière mérovingien). Remontant vers le haut et longeant les rochers, vous arrivez, à environ 200 mètres, au cimetière que l'on a reporté à l'époque mérovingienne. Dans un terrain qui ne se signale ni par sa fertilité ni par sa régularité, on trouve des lombes monolithes creusées dans le rocher et peu profondes. Il semble qu'elles sont nombreuses. Quelques-unes ont été complètement dégagées⁴. Notons en passant que de nombreux cluseaux sont proches des deux côtés de la vallée et que c'est le premier cimetière que nous rencontrons dans leur voisinage. On doit un jour en découvrir d'autres.

Grotte des Brumes. Derrière Fongrenon, entre le village de Labrousse et de Maumasson, se trouve une grotte naturelle assez remarquable. C'est le trou des Brumes, en patois *Las Brimas*. Il est situé sur le versant de Labrousse, un peu au-dessus d'une étroite vallée. On y pénètre assez facilement. L'entrée, cependant, est petite, et porte des traces de barricades. Un corridor va en descendant, encombré de pierrailles. Bientôt, une chambre assez ample qui, étant près de l'entrée, a dû être habitée. Puis, en suivant le corridor, une deuxième et une troisième. La voûte est élevée. Vers le fond, qui devient étroit et contourné, les murs portent de nombreuses cristallisations, à une quarantaine de mètres de l'entrée. Le sol en été n'est pas très humide, quoique recouvert de terre glaise.

Nous prenons la direction de Léguillac-de-Cercles. Sur la droite, s'étend la forêt de Saint-James. A 200 mètres de la route, un hameau porte ce nom. Il est situé sur un plateau fertile et cultivé. Je n'ai pu rien y découvrir des vestiges de l'occupation anglaise. Les habitants ne savent rien du passé.

Le *Bulletin* de 1880, p. 194, parle « de pierres druidiques dans la forêt de Saint-James, entre la Bidalie et Combejolive ». J'ai voulu m'enquérir sur place. Les bergers, les chasseurs et les collecteurs de champignons du pays n'ont pu me renseigner. Une recherche plus méthodique est à faire si ces monuments, comme tant d'autres, n'ont pas été démolis pour paver les routes.

4. Voir du même marquis de Fayolle, Rapport sur le cimetière de Fongrenon, même *Bull.*, t. XXXVII, 1910, pp. 438-444.

De même, le *Bulletin* de la même année signale qu'à 400 mètres de Léguillac, près de Peyrebuy, qu'on prononce Peyrebuly dans tout le pays, il y aurait un dolmen. Un professeur de sciences de la Faculté de Marseille, avec qui j'étais en rapport, avait été prié de se rendre compte sur place au cours des vacances. Les habitants de l'endroit lui déclarèrent, comme à moi tout récemment, qu'il n'existait pas de monuments de ce genre.

J'ai appris par un vieux du pays, à qui on m'avait renvoyé, que dans la forêt de Saint-James, il y a un gouffre qui paraît profond, avec un étroit orifice appelé le Trou-du-Chien. De plus, existe un endroit auquel sept chemins aboutissent: c'est le Coup-Fort, qui rappelle peut-être quelque événement historique.

Roc de Rape. Nous avons rejoint les cluseaux précédemment décrits dans la vallée des Sandonies. Avant de passer à une troisième section, à Pest de Paussac, je veux terminer en faisant connaître un dernier cluseau fort intéressant qui vient en pointe des groupes examinés. C'est Roc de Rape.

Il faut traverser Léguillac et prendre la direction de Vieux-Mareuil. A quelques centaines de mètres, avant de rencontrer la route de Brantôme à Mareuil, vous voyez sur la droite une prairie surmontée par une falaise de rochers à pic et couverts d'arbustes. L'entrée est facilement aperçue. Par des entailles, ici et là, sur les abords, vous constatez que la terrasse était habitée. A 2 mètres du sol, vous passez par une porte-fenêtre, haute de 2 mètres et large de 1 m. 20, comportant de nombreuses encoches. Bien que la paroi soit verticale, une personne agile peut y accéder en utilisant des trous pour mettre les pieds et des crochets pour les mains. Dans la fente qui conduit au cluseau est creusé un silo-puisard de forme un peu ovale et évasé. Son diamètre moyen a 0 m. 80. Une partie seulement est comblée. Après un barrage qui, ici comme ailleurs, existe fréquemment, un escalier de quatre marches vous introduit dans la première des cinq ou six chambres. Profonde de 6 mètres, large de 6 m. 50 et haute de 2 m. 65, cette pièce est agréable à habiter. Elle est bien éclairée par une fenêtre fortifiée et à feuillures, de 1 m. 10 sur 1 m. 55 de large. A droite de l'arrivée, un petit réduit de 1 m. 50, en longueur et largeur, prend air par une ouverture à encoches de 0 m. 60. Ici et là, six trous d'observation sont orientés sur les abords et la vallée. Vous voyez un placard d'assez grandes dimensions, 1 m. 20 de large, 0 m. 90 de haut et 0 m. 60 comme profondeur. Dans le sol de cette pièce, existe une faille naturelle, embarrassée, et par laquelle on pouvait descendre. Enfin, dans la voûte, on remarque une cheminée dont l'issue est bouchée.

De là, face à l'entrée, un petit passage à encastrures mène à

une chambre où se trouvent deux silos juxtaposés dont le diamètre est 0 m. 60, aux bords un peu échancrés. Ils communiquent entre eux par leur renflement et ne sont qu'à moitié comblés. Sur la gauche, parallèlement à la vallée, un corridor de 7 à 8 mètres, et 0 m. 80 de largeur, tourne à angle droit et arrive à un passage surbaissé qui conduit à une chambre qui peut être considérée comme double. Les deux ensemble ont 13 mètres de long, 3 à 4 mètres de large, et à hauteur d'homme. Elles sont assez obscures; la fenêtre fortifiée, de 1 m. 40 de large, qui l'éclaire, est un peu en retrait.

Près de la porte surbaissée par laquelle on vient de pénétrer, et à droite, s'ajoutent deux chambres contiguës et obscures, de 3 mètres sur 2 mètres. Des passages fermés font supposer qu'il en existait d'autres, ou que le cluseau avait une issue vers le sommet. Cette dernière opinion est la plus probable, car l'accès par le bas était plutôt incommode.

Revenons à la première chambre. Un escalier conduit à la grande fenêtre qui l'éclaire. Après l'avoir traversée, vous êtes sur une magnifique terrasse ou galerie, bien plainière, de 6 m. 50 de long sur 2 m. 50 de large. Surplombant la vallée, abritée par le rocher en surplomb, elle est vraiment ravissante. Par sa situation, ses cinq ou six chambres, sa galerie, ses silos, Roc de Rape peut être rangé parmi les cluseaux les plus intéressants et qui réclament une visite.

En face, de l'autre côté de la route, plusieurs cavités et recoins dans les rochers portent à croire qu'il furent aussi habités.

(A suivre)

Abbé Gabriel CHAUMETTE.

TROUBLES A SARLAT SOUS LE DIRECTOIRE (1797)

Les archives du greffe du tribunal de Sarlat n'ont pas toujours été bien gardées; des dossiers ou des pièces prêtées sont restées entre les mains des emprunteurs, d'autres ont été volés ou vendus aux « pelhiaux » et envoyés au pilon. En 1926, lorsque les tribunaux d'arrondissement furent supprimés, de graves lacunes apparurent de ce fait dans les versements effectués aux archives départementales. Depuis, quelques éléments portés manquants, notamment dans le fonds criminel, ont été récupérés par voie de rachat ou à la suite de dons particuliers. C'est le cas pour la précieuse lettre du 12 floréal an V (1^{er} mai 1797), recueillie par Charles Aublant, que nous publions ci-dessous et qui complètera utilement l'étude de J.-J. Escande, *Sarlat sous la réaction thermidorienne et le Directoire*, parue en 1910 dans le *Bulletin* de la Société ¹.

La réponse faite par le commissaire de police de Sarlat, Lapagèzie, au directeur du jury de l'arrondissement, Debrégeas, ², inquiet des troubles à lui dénoncés, nous restitue avec fidélité l'atmosphère de guerre civile que les partis extrêmes — Jacobins d'un côté, Royalistes et modérés de l'autre — entretenaient à Sarlat dès avant les élections de germinal an V (mars 1797), qui balayèrent les anciens Conventionnels au profit des « Fils légitimes » et des « Clichyens » ³. Nous touchons ainsi du doigt l'impuissance des représentants de l'autorité à surmonter l'agitation politique grandissante. Le Directoire et ses agents ne trouvaient alors ni dans la loi, ni dans les règlements, des moyens suffisants à opposer à l'anarchie contagieuse qui menaçait le régime.

GÉRAUD LAVERGNE.

*
**

Sarlat, le 12 floréal an 5^e de la République une et indivisible.
Le Commissaire de police de la Commune de Sarlat
au Directeur du Jury en remplacement de l'arrondissement de Sarlat.

Citoyen,

Je ne perds pas un instant pour répondre à la lettre que vous venez de m'écrire.

1. Tome XXXVII, pp. 240-253. — Elle a utilisé quelques pièces judiciaires.
2. On connaît son rôle au tribunal révolutionnaire de la Dordogne.
3. Sur ce revirement et ses causes, voir Godechot, *La Contre-Révolution...*, Paris, P.U.F., 1961, p. 307-309.

Les troubles de cette commune remontent à une époque bien plus reculée que celle d'un mois 4.

L'administration municipale dénonça des attroupements nocturnes véritablement allarmans par des cris de « Vive la Montagne, Vive la Constitution de 93 » et par des excès qu'ils commirent et en particulier à la maison du C^{em} Sepière, commissaire du pouvoir exécutif.

L'arsenal de la commune fut violé pendant la nuit, les armes furent enlevées et l'administration municipale dénonça ce nouvel attentat, d'autant plus grave qu'il se liait au complot affreux de l'anarchie contre les assemblées primaires et électorales.

Le commissaire de police que j'ai remplacé dénonça aussi le premier germinal (21 mars 1797), au directeur du jury, un rassemblement d'armes dans deux maisons, l'assassinat commis sur la personne du commandant la colonne mobile, les provocations faites à plusieurs sentinelles, et lui remit une liste de témoins.

L'administration municipale a dénoncé encore les crimes commis à Montignac contre plusieurs citoyens de cette commune 5, crimes dont le directeur du jury fut d'abord instruit par la notoriété publique et dont il eut une connaissance particulière par un acte signifié au greffe.

L'administration municipale a rendu compte au gouvernement et à l'administration centrale d'une foule d'autres faits extrêmement graves qui se liaient tous au vaste complot qui devait éclater contre l'assemblée électorale.

Elle n'a cessé de rappeler par des adresses sages, paternelles, et énergiques, les citoyens à la paix, à la concorde, et au respect des loix.

Mais l'anarchie qui ne veut que le désordre a arraché, lacéré ou couvert d'ordures les adresses que le gouvernement a approuvées et dont il a recommandé l'usage.

La Constitution et le code des délits et des peines attribuent au directeur du jury la connaissance exclusive des attentats contre la liberté ou sûreté individuelle des citoyens.

La loi ne permet au commissaire de police d'exercer la police judiciaire que relativement aux délits dont la peine n'excède pas une amende égale à la valeur de trois journées de travail ou trois jours d'emprisonnement. Elle ne lui permet même de constater des délits plus graves, de les dénoncer, de faire saisir les prévenus pris en flagrant délit ou poursuivis à la clameur publique que lorsque le juge de paix n'est pas dans le lieu où ces délits se commettent.

La Constitution borne l'autorité des administrations municipales aux fonctions administratives.

Que pouvoit donc faire notre administration qu'elle n'ait pas fait? Elle a dénoncé, elle a multiplié les adresses, elle a pressé par l'exemple de ses principes et de ses vertus. Si le crime a resté impuni et si cette impunité mécontente peut-on le lui reprocher?

Peut-on le reprocher à moi-même qui ne cesse de surveiller et de mettre dans l'exercice de mes devoirs l'activité et l'impartialité dont je m'honore?

Ce matin j'ai remis conformément à la loi au C^{em} commissaire près l'administration municipale le procès verbal que je fis hier soir d'une rixe qui me fut dénoncée, et des éclaircissements que je recueillis sur une agitation

4. Voir J.-J. Escande, article cité, p. 242. — Les « Chouans » sarladais avaient pour meneur François Fournier, le futur général

5. *Id.*, p. 245-248.

que j'aperçus sur la place de la Liberté et qui cessa dès qu'au nom de la loi j'invitai les citoyens à se retirer.

Le peuple, dans la joie des bons choix qui se sont fait dans ce département⁶, alla au devant des électeurs et chaque faubourg a voulu ensuite témoigner sa satisfaction par un feu. Je n'ai pas cru devoir m'opposer à cette expression de l'allégresse publique ou l'amour de la Constitution et du gouvernement a éclaté d'une manière si touchante.

Ce soir, par un mouvement spontané, les bons citoyens se disposent à célébrer l'heureuse nouvelle de la paix⁷ par un nouveau feu et par une illumination.

Si vous croyés que ce projet ne doive pas avoir lieu je vous prie de me donner tout de suite vos ordres afin que je l'empêche.

Toutes les fois que je me suis trouvé à portée, j'ai invité les citoyens à ne pas chanter l'air du « Réveil du Peuple », mais comme les arrêtés du Directoire des dix huit et vingt sept nivôse ne parlent taxativement que des spectacles, que suivant l'article sept des Droits de l'Homme, « ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et que la Constitution défend aux autorités d'interpréter la loi, » je n'ai pas cru pouvoir ajouter des défenses à mes invitations.

Si vous jugés que je doive faire publier une ordonnance prohibitive, veuillez m'en donner l'ordre et je m'y conformerai.

J'ignore les autres délits qui vous ont été dénoncés hier ou aujourd'hui; comme par leur nature ils doivent excéder les pouvoirs d'un commissaire de police, c'est sans doute la raison qui a fait que les plaignants ne se sont pas adressés à moi.

J'assistai au banquet qui se fit hier et je ne m'en éloignai pas un instant. Je puis vous attester pour l'avoir vu que tout s'y passa dans le plus grand ordre avec calme et honnêteté, dans l'expression de l'attachement fraternel sans entendre un seul mot qui put choquer personne.

Il s'y réunit plus de trois mille âmes. Dans cette immense réunion devoient se trouver et se trouvoient en effet de bons citoyens qui ne pouvoient rien désirer dans l'intérêt de leur rapprochement.

Je voudrais de toute mon ame connoître un moyen pour arrêter et anéantir sans retour les dénominations vagues et injurieuses dont les ennemis de la chose publique se sont toujours servis d'une manière si perfide et si désastreuse.

Mais puis-je en employer d'autre que celui des invitations habituelles et pressantes et des adresses dans lesquelles l'administration municipale en fait sentir tout le danger.

Voilà, citoyen Directeur du jury, la vérité entière et telle que la franchise de mon caractère vous la devoit. Prescrivez moi de nouvelles mesures si vous en croyés nécessaires et vous me trouverez digne d'une confiance qu'on auroit du vous inspirer au lieu de chercher à l'éloigner.

Salut et respect.

LAPAGEZIE, C^o de police.

6. Cf. Jean Lassaigue, *Figures parlementaires*, Paris, éd. du Globe, p. 129.
7. L'armistice de Léoben est signé par Bonaparte avec l'Autriche le 18 avril 1797.
8. Seule la signature est autographe.

V A R I A

LETTRE POLITIQUE DE MAINE DE BIRAN

Cette lettre, qui n'est datée que du 27 avril, sans millésime, paraît avoir été écrite en 1818. Je la crois inédite.

Maine de Biran, que Louis XVIII avait nommé conseiller d'Etat pour le consoler de son échec aux élections de 1816, répond à son collègue le baron Mounier, qui lui a demandé son avis sur trois Périgourdins candidats à une décoration, à la Légion d'honneur vraisemblablement.

D^r Ch. LAFON.

27 avril.

Je m'empresse, Monsieur et honorable collègue, de répondre à la marque de confiance que vous voulez bien me donner par votre billet de ce matin.

M. Barbari Langlade vote avec le centre gauche, mais c'est un homme doux, sage dans sa conduite et qui serait tout à fait avec nous sans la peur des ultras. Il est l'un des maires les plus anciens du département. C'est à ce titre que j'avais appuyé sa demande pour la décoration.

M. Lavès, conseiller de préfecture, est un ancien émigré, qui a servi le roi outre-Rhin et s'est conduit avec beaucoup de mesure depuis sa rentrée. Il est homme de mérite. C'est le conseiller de préfecture le plus capable. Je crois que vous feriez bien de lui accorder la décoration. Il a de l'influence dans le pays.

M. de Cerval ne me paraît pas être celui des sous-préfets de la Dordogne¹ qui mérite le plus une marque de distinction. Je n'ai pourtant rien à vous dire de défavorable sur son compte.

Agréez l'assurance de tous mes sentiments.

Maine de Biran

1. M. de Cerval (Lavergne de son patronyme), était sous-préfet de Sarlat.

IN MEMORIAM

M. LE DUC DE LA FORCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lorsqu'on écrit l'histoire de La Force on est obligé de parler de la famille des Caumont-La Force. En effet, les Caumont, venus à La Force en 1554 par le mariage de François III de Caumont à Philippe de Beauvoir, dame de La Force, ont profondément marqué notre région. Sans exagération, on peut dire qu'économiquement, cette influence s'est manifestée jusqu'à la guerre 14-18 et que, par ailleurs, leur action fut déterminante pour l'appartenance spirituelle de la population. Quoi qu'il en soit du passé, leur souvenir se perpétue d'une génération à l'autre: hier, c'était une clef de voûte de l'église marquée à leurs armes et de leur devise; aujourd'hui, c'est une des artères principales du bourg qui porte leur nom. Par ailleurs, ils sont toujours propriétaires de ces pauvres Recettes d'un château qui fut une splendeur. Enfin, les vieilles familles forceaises conservent, les unes, des reconnaissances de propriété; d'autres, des témoignages de gratitude pour des services rendus. Ainsi, suivent-elles toujours avec intérêt, le devenir des descendants de ceux qui furent voici plus de quatre cents ans leurs seigneurs.

Le 4 octobre dernier, nous apprenions la mort en son château de St-Aubin-de-Locquenay, près de Mamers, de M. Auguste-Nompar de Caumont, duc de La Force, membre de l'Académie Française, des Académies de Bordeaux, du Maine et du Périgord, officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre de Pie IX, grand-croix de l'Ordre de St Sylvestre 1.

J'étais tout jeune écolier et je conserve le souvenir de la visite qu'il fit à La Force en 1925, l'année de son entrée à l'Académie. Je le vois encore devisant sur les Allées des Dues en compagnie de M. Rousseau, alors maire. C'était par une après-midi de juillet particulièrement chaude, à l'heure de la récréation de 3 heures. L'instituteur nous avait quelque peu averti et nous autres enfants, en entendant parler des descendants de nos seigneurs nous étions intrigués en ayant une certaine réserve faite à la fois de timidité et de crainte, pensant un peu aux histoires d'oublies. Aussi fûmes-nous vite conquis lorsque cet homme s'approcha de nous, caressa les plus proches et nous dit des paroles aimables en rapport avec notre âge. Sans doute, la conversation fut-elle courte, mais elle nous laissa la meilleure impression qui soit par la bonhomie et la simplicité naturelles qui émanaient de toute sa personne. Il possédait au degré supérieur cet art exquis, propre aux grands seigneurs, de conquérir la sympathie et l'affection par une courtoisie franche.

J'ai eu par la suite le privilège de lire quelques-unes de ses lettres relatives à l'histoire de La Force et du Périgord. De son style, d'un classicisme pur, émanait un charme prenant qui traduisait une culture rare, merveilleusement servie, aussi bien par une intelligence vive que par une mémoire sûre. Là aussi, sa simplicité seigneuriale s'exprimait dans sa signature. Il se signait: La Force.

Le duc défunt laisse une œuvre littéraire considérable, surtout dans le domaine de l'histoire. Introduit tout jeune aux belles-lettres par un latiniste remarquable, l'abbé Auelert, élève d'un éminent jésuite, le Père Guirard, il devint, après son passage à l'École des Sciences Politiques, le disciple de deux

1. Il était né à Dieppe, le 18 août 1878.

grands historiens: Albert Sorel et Albert Vandal. Le 19 novembre 1925, il était élu au fauteuil du comte d'Haussonville et le 10 février 1927, regu sous la Coupole par Maurice Donnay, en ayant pour parrains le maréchal Foch et Marcel Prévost.

Il fait partie de cette brillante équipe d'historiens qui ont refait l'histoire de France en puisant aux sources. Avec eux, l'histoire de notre patrie n'est plus vue à travers les prismes déformants de conceptions erronées; elle est celle des hommes, quels qu'ils soient, qui ont vécu sur le sol et l'ont réalisée au jour le jour, soit obscurément ou au grand soleil de la gloire.

Allié aux plus grandes familles françaises et mettant à son service leurs archives et celles de la maison de Caumont, le duc de La Force a pu réaliser des chefs-d'œuvre, notamment, celui consacré à son aïeul, le maréchal de La Force (1558-1652), où il évoque la St-Barthélemy, l'assassinat d'Henri IV. Les événements sont racontés avec une telle richesse de détails qu'il semble qu'ils sont tout juste d'hier. A côté des faits saillants — politiques ou militaires — le but de l'histoire consiste surtout à retrouver des êtres humains, à les situer dans leur temps et dans leur milieu. Il y a heureusement réussi. Qui n'a lu son « Louis XIV et sa cour », où nous retrouvons un Louis XIV humain « apparaissant dans sa vie quotidienne, tant dans l'intimité que dans les splendeurs de la Cour, au travail et dans le loisir ? Il est exactement en famille, avec ses maîtresses, au Conseil. La correspondance abondante et inédite de l'époque lui permet de se servir de cet élément vivant qu'est l'anecdote et avec quel brio ! En un mot, son art consiste supérieurement « à rendre le passé présent ».

Avec Gabriel Hanotaux, le duc de La Force réalisa cette remarquable Histoire du Cardinal de Richelieu qui fait table rase de beaucoup de légendes et met à sa vraie place le grand précurseur de la France des temps modernes. Il est avant tout le spécialiste du XVII^e siècle français qui fut, dans le domaine purement familial, la grande époque de la maison de Caumont ; le 1^{er} maréchal de La Force n'est mort qu'en 1652; le 2^e Armand, en 1675; son frère Henri, maréchal de camp en 1678; Charlotte, marquise de Turenne en 1666; Charlotte-Rose en 1724; le mari de la Grande Mademoiselle, Antoine de Caumont, duc de Lauzun, en 1723. De la sorte, il a une connaissance profonde qui provient précisément du contact intime de sa famille avec ce temps. Avec lui, le passé revit dans sa trame journalière, qu'il s'agisse « Des amours et usages d'autrefois », des « Femmes fortes » ou encore « Le beau passé »; la vie d'autrefois se déroule contée simplement, sans fard. Les phrases se succèdent comme l'eau pure jaillit d'une source. Ses œuvres traduisent l'attachement de l'homme plus par conviction que par tradition aux principes qui firent notre véritable grandeur.

Homme de bien autant qu'historien, M. le duc de La Force était administrateur de l'œuvre des Apprentis d'Auteuil et de l'Institution des jeunes aveugles Valentin Haüy, où il continuait l'action bienfaisante de Madame la Duchesse, née Marie-Thérèse de Noailles, décédée en 1956. Ainsi, a-t-il assuré dans la devise « Fiat via vi » la continuité de la tradition d'une famille qui s'honore à juste titre de servir et de contribuer éminemment au rayonnement spirituel et culturel de notre patrie.

BIBLIOGRAPHIE

MORRIS J. SPIVACK, THE COSMIC DANCE OF LASCAUX, A NEW THEORY OF PALEOLITHIC ART AND RELIGION

LA DANSE COSMIQUE DE LASCAUX, NOUVELLE THÉORIE D'ART et de RELIGION PALÉOLITHIQUES (1)

Durant tout l'été 1961 un Américain, M. Spivack, a résidé à Montignac-Lascaux, et ses nombreuses visites à la grotte l'ont amené à émettre des théories et des interprétations nouvelles concernant la décoration de cette célèbre caverne. La brochure qu'il a rédigée fut vendue à Lascaux; il l'a également distribuée à quelques organismes officiels². Examinons le texte:

PREMIÈRE PARTIE. — LA DANSE COSMIQUE DE LASCAUX

Après avoir rappelé la liaison étroite entre « l'aspect religieux de la vie et les productions artistiques au Paléolithique supérieur », l'auteur, citant notamment l'abbé Breuil, admet que « les animaux figurés sur les murs de la caverne étaient *les dieux* du sanctuaire auxquels la tribu faisait appel pour le succès de la chasse ».

Or, à notre connaissance, jamais l'abbé Breuil n'a eu cette opinion³. Que les animaux peints, gravés ou sculptés sur les parois des grottes, ou modelés dans l'argile représentent les esprits ou les doubles des animaux vivant à l'époque, c'est probable; l'art magique aurait alors pour but essentiel d'assurer la capture des animaux comestibles réels, leur reproduction, ainsi que, parfois, la destruction de certaines espèces nuisibles telles qu'oursidés et félidés; cela par des envoûtements, gestes, simulacres et danses rituels. Mais on ne voit guère pourquoi les paléolithiques auraient eu l'idée d'appliquer ces pratiques à leurs dieux, et, par exemple, de les percer de flèches comme c'est le cas fréquemment à Lascaux (au point *a* du plan notamment).

Spivack décrit ensuite plusieurs statues du Dieu Siva, qu'il a vues en Inde, « exécutant une danse sacrée en un mouvement irréalisable par un être humain — double torsion des jambes », ou double « twist » —. Comparant cette attitude avec la perspective tordue des figures pariétales de l'Age du Renne, Spivack y voit une preuve de la *divinité* de celles-ci.

Mieux encore, il en conclut que « la religion indoue est dérivée de *Lascaux* », faisant intervenir des vagues d'invasions et des courants de culture venant d'Europe, grâce auxquels la mythologie de Lascaux s'est perpétuée depuis 17.000 ans, et a pu conditionner les mythologies eurasiennes des temps classiques. Tout cela, purement gratuit, est en contradiction avec le peu que nous savons des races et des civilisations post-glaciaires.

Suivent des considérations fumeuses sur la perspective tordue. L'auteur dit aussi qu'à Lascaux le relief vient accentuer certains effets de la peinture, ce qui est exact. Des exemples de l'utilisation du relief sont donnés notamment par le grand taureau noir sur la paroi gauche du diverticule axial (*b*), la tête et le dos nichés dans un creux du rocher, les cornes et l'articulation de la hanche épousant des saillies; par le cheval violet (*c*) aussi, et par la vache rouge à collierette noire (*d*), toujours dans le diverticule axial.

Spivack écrit ensuite: « le but des rites magiques à Lascaux était d'apaiser, implorer ou conquérir les dieux — peut-être en premier lieu pour gagner bonne fortune à la chasse... Nous pouvons imaginer leurs espoirs s'élevant en

1. 14 pages ronéotypées, 21 × 27, chez l'auteur, Montignac-sur-Vézère, 1961 (texte américain).
2. Notamment à la Bibliothèque municipale de Périgueux, où il est facile de la consulter, ainsi que la traduction française qui en a été faite par M^{me} Célérier.
3. Cf. particulièrement les chapitres initiaux du *Quatre Cents Siècles d'Art Pariétal*, C.E.D.P., Montignac, 1952.

cris, incantations comme les révélations des prêtres-magiciens... Nous pouvons imaginer une prêtrise initiant des néophytes choisis aux mystères des sons magiques, des signes et des nombres »; toutes notions d'ailleurs déjà énoncées par l'abbé Breuil. Suivent malheureusement des considérations incroyables où se mêlent le conscient-inconscient, le microcosme dynamique de Lascaux, la cosmogonie des indiens navajo, le macrocosme esthétique de l'Inde et la révolution russe...

*DEUXIÈME PARTIE. — LA SCULPTURE EN CREUX
DANS LA GROTTÉ DE LASCAUX*

« L'idée d'un art concave est suggérée par la grotte elle-même », note Spivack. De fait, on se croirait souvent à Lascaux devant un véritable cinérama, où se bousculent en une longue fresque les animaux de la grande salle et du diverticule axial. Mais peut-on raisonnablement tirer une théorie des formes naturelles des surfaces décorées?

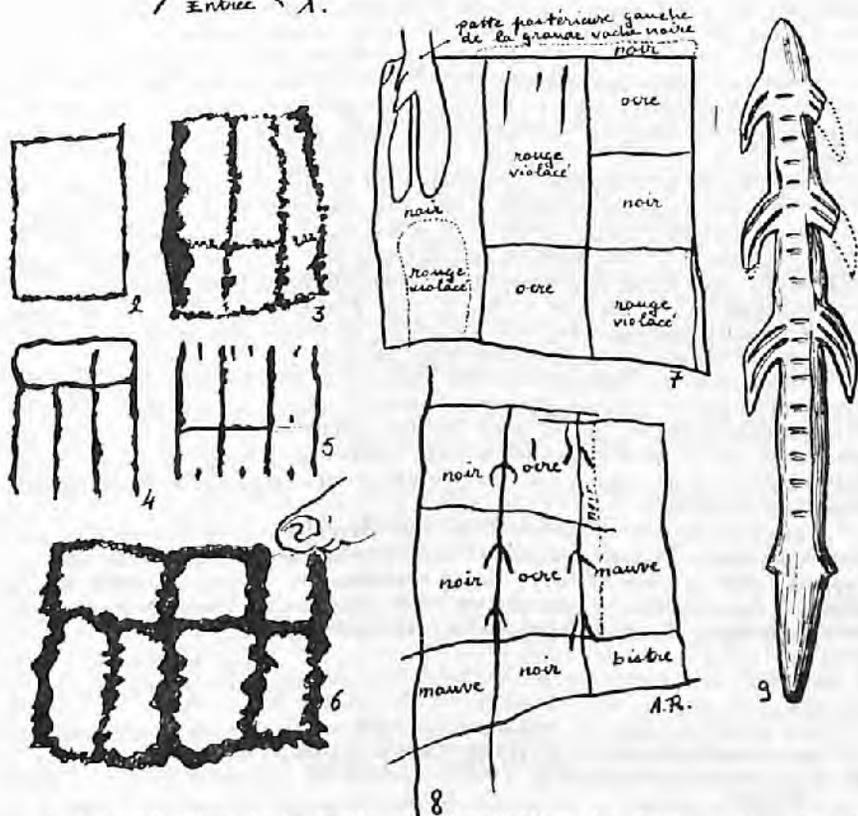
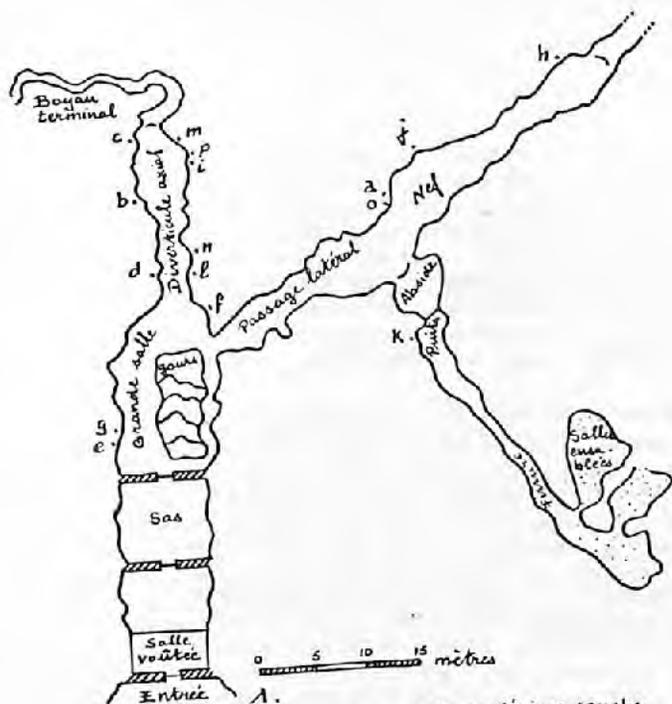
Or, Spivack ajoute que « toute sculpture est une érosion d'une forme naturelle, et, ici, c'est une vraie sculpture, creusée à la main, non accidentelle, à trois dimensions. Et cela est vrai également de l'art des Combarelles, de Font-de-Gaume et des autres grottes du complexe franco-cantabrique. Cette sculpture en creux donne d'ailleurs l'impression de la convexité, et sa rugosité vient de la nature de la roche à Lascaux, pleine de difficultés et de dangers (sic) pour le sculpteur. La nature feuilletée de la roche facilitait l'écaillage préparatoire ou le clivage de grandes assises concaves; alors le ciseau de silex était utilisé pour le modelé ».

Tout cela est de la pure imagination; il n'y a pas de sculptures sur les parois de Lascaux, celles-ci n'ont pas été aménagées avant d'être décorées, et il est facile de le prouver:

Dans la grande salle dite des Taureaux et le diverticule axial les parois sont recouvertes d'une couche de calcite, épaisse d'environ 5 mm., formée de fins cristaux allongés souvent groupés en sortes de touffes donnant un aspect granuleux. Si les préhistoriques avaient sculpté, cette couche de calcite blanche aurait été entaillée; un examen approfondi des parois permettrait de le déceler, ce qui n'est pas le cas. Les seuls endroits où la pellicule de calcite a disparu correspondent à des enlèvements naturels, irréguliers, par le gel ou des dissolutions internes, de larges écailles que l'on retrouve sur le sol de la caverne; ces chutes se sont produites tantôt avant les peintures, comme sur la Licorne (e), tantôt après, comme sur le grand taureau de 5,50 m (f) et la frise des chevaux noirs (g) à droite de la Licorne; dans le premier cas la peinture est apposée sur la roche calcaire jaunâtre, dans le deuxième, il y a manque de couleur. Cette couche de calcite, dont nous venons de parler, s'est probablement formée sous l'eau, donc, bien entendu, antérieurement à toute pénétration humaine; elle est extrêmement dure; c'est vraisemblablement pourquoi les préhistoriques n'y ont pas exécuté de gravures.

Rappelons en outre que dans cette partie de la grotte les colorants ont été apposés sur cette pellicule de calcite blanche opaque, et se sont progressivement imprégnés dans les cristaux, ce qui assure leur fixation. Aucune couche de calcite transparente protectrice ne recouvre ces peintures comme l'ont prétendu certains; au contraire, là où des condensations de carbonate se sont produites postérieurement aux dessins, il y a formation d'efflorescences blanches masquant la couleur; ce phénomène s'observe particulièrement dans le diverticule axial.

Dans le couloir de droite, l'abside, la nef et le diverticule prolongeant celle-ci sur 50 mètres après les deux bisons eul à eul (h), les parois n'ont pas de revêtement de calcite; c'est directement sur le calcaire qu'ont été exécutées



1. Lascaux. Plan de la grotte avec localisation des figures citées. 2 à 6. Lascaux. Signes quadrillés peints. 7 et 8. Lascaux. Damiers peints et gravés, en *j* du plan (hauteur du damier 7,25 cm.). 9. La Madeleine. Harpon à double rangée de barbelures, Magdalénien 6. D'après H. Breuil (longueur 11 cm.).

peintures et gravures; ici d'ailleurs la roche est, du moins en surface, beaucoup plus fragile, plus friable que dans les premières salles. Les gravures sont nombreuses, parfois antérieures, parfois postérieures aux peintures, parfois de la même période; les superpositions sont nombreuses. Si les parois avaient été sculptées, l'écaillage de la roche aurait détruit certaines figures partiellement; il serait en outre aisé de différencier les surfaces retaillées et grattées des parties intactes, ayant conservé leur altération millénaire 4.

Viennent ensuite des comparaisons déliquescentes avec des arts dits concrets d'Égypte, d'Afrique noire et autres régions, et avec l'art « ultra-moderne »...

TROISIÈME PARTIE. — L'ORACLE A LASCAUX

« Deux problèmes n'ont pu être à ce jour résolus par les préhistoriens », note Spivack : — « Quels sont la signification et le but des galets paléolithiques gravés ou peints — décoration géométrique ? — quels sont la signification et le but des signes quadrillés, certains coloriés, certains schématiques que l'on voit ici et là sur les murs de la grotte? (fig. 2 à 8) ». Spivack réunit les deux problèmes pour trouver une solution; identifiant les dessins des galets et ceux des parois de Lascaux, il affirme: « — les galets sont des dés à jouer — les quadrillages sont les damiers du destin — but de cela: la divination ».

Il nous paraît inutile de poursuivre la démonstration de l'auteur américain. Précisons cependant que : les signes pariétaux sont du Paléolithique supérieur, les galets peints ou gravés sont pour la plupart mésolithiques; le dessin n'est pas du tout le même sur les galets et sur les murs; l'association fréquente des signes quadrillés de Lascaux avec des figures animales, l'emplacement de ces signes par rapport aux bêtes, dans leurs pieds ou devant eux notamment, semblent indiquer une corrélation des deux séries; il est difficile de jouer sur un échiquier vertical; on n'a pas trouvé à Lascaux de galets décorés.

L'opinion la plus couramment admise en ce qui concerne ces signes est qu'il s'agit de trappes, de pièges; voir par exemple la vache polychrome sautant du diverticule axial (*i* du plan et fig. 6), et la grande vache noire de la nef (*j*), avec ses trois damiers polychromes (fig. 7 et 8); cette explication nous paraît corroborée par l'association quadrillage-harpons existant à Lascaux sur l'un des « blasons » (fig. 8); on distingue en effet sur ce signe deux profondes gravures qui ont nettement la forme des sagaies à double rangée de barbelures du Magdalénien final (fig. 9) 5.

Une allusion de Spivack concerne l'homme à tête d'oiseau du puits (*k*), avec comparaison à l'art égyptien, et conclusion qu'il y a eu contact entre les derniers paléolithiques et les plus anciens habitants de la vallée du Nil. Spivack en profite pour nous dire que les symbolismes mayas et égyptiens ne dérivent pas l'un de l'autre, mais ont eu un ancêtre commun au Paléolithique. Sans commentaires.

A priori toute nouvelle interprétation des figurations préhistoriques, notamment à Lascaux, est intéressante. Malheureusement la brochure de M. Spivack n'apporte rien de bien sérieux. Elle a cependant le mérite d'insister sur le caractère essentiellement magique de l'art quaternaire; toute interprétation des fresques peintes et des gravures doit en tenir compte.

Alain ROUSSOT.
(Dessins de l'auteur.)

4. Une lettre de l'abbé H. Brenil, datée du 5 août 1961, adressée à Spivack, nie catégoriquement la présence de sculptures à Lascaux.
5. Nous reviendrons sur cette présence de harpons à Lascaux dans un travail ultérieur.